**Examen préopératoire**

**Pourquoi nous exigeons l’examen préopératoire ?**

Votre sécurité est notre priorité ! Chaque **intervention** dans la chirurgie plastique est sujette à **un risque opératoire**. Aucun médecin, aucun établissement de santé ne peut **pas garantir le déroulement d’une opération et de la guérison sans problèmes**. Les risques liés aux interventions particulières sont toujours de la nature **généralement chirurgicale (**saignement, infections, cicatrices, …), les risques liés à la forme de l’**anesthésie** ainsi que des **risques relatifs** à une opération concrète. Afin de minimaliser les risques il est nécessaire que l’opérateur soit bien informé de votre état de santé. A cette fin il faut effectuer quelques **examens préopératoires**.

**Quand il faut subir l’examen préopératoire ?**

Les résultats de l’examen préopératoire **doivent dater de 14 jours au maximum avant la date de l’intervention**. Il est toujours recommandé de se procurer l’examen préopératoire à temps. Gardez à l’esprit que votre médecin généraliste peut prendre son congé. C’est pourquoi vous devriez prendre le rendez-vous bien en avance.

**Où il faut subir l’examen préopératoire ?**

L’idéal est de subir l’examen préopératoire interne **chez votre médecin généraliste** qui connaît votre état de santé à long terme en détail. Cette option est d’habitude également la moins chère.

výborně